



Collectif de riverains sensibles à la préservation de leur cadre de vie. Nous nous opposons au projet de construction d'une usine de filtration/stockage de minerai IMERYS ainsi qu'à la mise en place qu'un quai de chargement et son faisceau ferroviaire sur notre commune.

#### Contacts et Informations :

E-Mail :  
[Collectif.riverains.sbr@gmail.com](mailto:Collectif.riverains.sbr@gmail.com)

Groupe Facebook :  
Chargement de Lithium à St Bonnet de Rochefort, NON MERCI !



Pétition :  
[\[Pétition\] Usine de traitement & chargement de Lithium à St Bonnet de Rochefort. NON MERCI!](#)  
[leslignesbougent.org](https://leslignesbougent.org)



## Le point de vue Du Collectif de Riverains de St Bonnet de Rochefort sur le projet de mine de lithium dans l'Allier

### EN BREF.

Les habitants de St Bonnet de Rochefort souhaitent préserver leur cadre de vie. Les impacts de ce projet seront désastreux et IRREVERSIBLES : dégradation du paysage, nuisances sonores, pollution lumineuse, dépréciation de la valeur immobilière des maisons et du tourisme, terres agricoles confisquées, augmentation du trafic de trains de marchandises, usine en fonctionnement 24h/24, transit de plusieurs milliers de tonnes de roche par jour, accaparement de la ressource en eau, pollution des milieux.

Pour beaucoup ici, vivre à la campagne est un choix de vie. Personne ne saurait accepter de voir une usine se monter sur le seuil de sa porte. Ce projet va porter préjudice à la commune. La Mairie a voté une motion CONTRE cette implantation à St Bonnet de Rochefort, à l'unanimité. Les Saint-Bonnetois sont déterminés et mobilisés : les banderoles apposées sur les maisons pour dénoncer ce projet ont littéralement envahi le bourg et ses hameaux. Notre collectif a constitué un groupe d'opposants au projet qui compte plus de 730 membres. Nous avons lancé une pétition avec à ce jour plus de 3500 signataires.



## RAISONS DE NOTRE REFUS DE L'IMPLANTATION IMERYS A ST BONNET

Saint Bonnet de Rochefort NE VEUT PAS de ce projet et n'en a PAS BESOIN ni sur le plan démographique, ni sur le plan économique:

- Notre commune est d'ores et déjà une **commune dynamique**, qui dispose de commerces, d'associations, de gîtes, d'une nouvelle aire pour camping-cars, de parcs de jeux rénovés. Récemment un nouveau bâtiment a été construit pour la cantine de l'école car la précédente était devenue trop petite. Au cours des 20 dernières années, notre population a augmenté de près de 10%.
- Notre commune a su se développer économiquement et cela fonctionne. Saint-Bonnet-de-Rochefort a créé il y a de nombreuses années son **Naturopôle Nutrition Santé**, tourné vers le **développement durable**. Ce parc a obtenu le label « **Pôle d'Excellence Rurale** » et regroupe des entreprises qui travaillent ensemble autour du végétal, du vivant : des plantes et microorganismes au service de la santé. Il regroupe près de **300 emplois aujourd'hui**. Il s'agit de la première zone d'activités certifiée EN ISO 14001 en Auvergne pour son système de management environnemental. Plusieurs entreprises sont engagées dans une démarche industrielle CLEAN LABEL innovante. Ce pôle appartient au réseau ARBIOS, projet structurant à l'échelle du pôle métropolitain. Nous avons fait le choix du végétal pour notre rayonnement industriel et nous comptons sur son développement continu à l'avenir – ce projet IMERYS viendrait en **totale contradiction** et nous ne pouvons l'accepter.
- **Le tourisme est un de nos atouts majeurs**. Notre commune est traversée par de nombreux randonneurs parcourant le GR300 pour rejoindre St-Jacques-de-Compostelle. Le « Château de Rochefort », fief des seigneurs de Bourbon, est un monument historique qui fait partie de la route historique des Châteaux d'Auvergne et qui accueille de nombreux visiteurs chaque année. La proximité de la Sioule, de la Bouble, de Charroux (plus beau Village de France), de Chantelle et de son abbaye, mais aussi des viaducs Eiffel font de St Bonnet de Rochefort un réel lieu de passage et de séjour pour les touristes. L'usine, selon les hypothèses actuelles, serait implantée sur le tracé du chemin de randonnée : **une aberration que nous ne pouvons accepter**.
- **Notre commune est labellisée Station Verte** et nous souhaitons le rester : un territoire d'accueil au cœur du terroir, pour un tourisme authentique et respectueux, valorisant les attraits naturels du territoire et développant des initiatives durables en faveur d'une nature respectée et préservée. Qui viendrait à l'avenir sur notre aire de camping-cars, avec vue imprenable sur une usine et une zone de stockage de trains ? Personne. **Un tel projet nuira au tourisme et induira une chute du chiffre d'affaires de nos commerces et gîtes**.
- La ligne de chemin de fer qui traverse St-Bonnet-de-Rochefort permet la circulation de voyageurs. Cette ligne ferroviaire Montluçon-Gannat est belle, constituée **d'ouvrages d'art remarquables**. Ces viaducs viennent de fêter leur 150<sup>ème</sup> anniversaire et ont reçu le label « Ensemble Industriel Remarquable » de Patrimoine Aurhalpin. C'est un gage de notoriété, qui met en avant une **ruralité positive** et qui laisse entrevoir des possibilités d'actions touristiques. Un trafic accru de trains de marchandises nuirait à tous les riverains des communes situées le long de cette ligne.
- Le site pressenti se situe sur des terres cultivées, travaillées par des agriculteurs du village. Ces terres sont reconnues pour leur excellente qualité (« Limagne Bourbonnaise »), la présence de nombreuses sources, et elles ne peuvent donc pas **être kidnappées par un industriel car elles remplissent des fonctions vitales** : régulation du cycle de l'eau, absorption de carbone et de chaleur, biodiversité.
- Notre station d'irrigation est clairement dans le viseur d'IMERYS qui veut se l'accaparer. L'eau de la Sioule sera utilisée pour alimenter une réserve d'eau à l'usine de filtration tout en faisant concurrence aux agriculteurs. **Nous refusons que cet outil leur soit confisqué. Demain, qui aura la priorité sur l'eau en cas de sécheresse ?**
- L'accès au site ne pourra pas se faire sur un chemin qui est emprunté par les enfants pour aller à l'école afin d'éviter la route départementale. A cet endroit il y a également l'arrêt de bus scolaire des enfants. **Leur sécurité est une priorité absolue**.

## IMPACTS

Si ce projet voyait le jour, il s'agirait d'un site de 15 hectares pour une « station de chargement du minéral », une véritable usine en fonctionnement 24h/24, 7 jours/7, avec des bâtiments hauts de 20 mètres, longs de 180 mètres ; des filtres-presses de 8 mètres de diamètre destinés à assécher le minéral pour le transporter ensuite par rail ; plusieurs énormes pompes ; plusieurs centaines de mètres de faisceaux ferroviaires pour le stockage de trains colossaux ; la construction de canalisations souterraines et une immense bassine de réserve d'eau, alimentée par la Sioule. Les nuisances pour les riverains seront incontestables et irréversibles :

- dégradation du paysage
- nuisances sonores H24 7j/7
- pollution lumineuse
- dépréciation de la valeur immobilière et du tourisme
- artificialisation et perte de biodiversité sur 15 hectares
- terres agricoles cultivées confisquées aux agriculteurs
- accaparement de la ressource en eau
- danger pour les enfants qui empruntent le chemin et l'arrêt de bus.

**Il est évident que la quiétude des riverains n'est pas considérée : l'usine serait en pleine ligne de mire des maisons, à l'endroit où il n'y a aucune végétation pour paysager l'ensemble, dans le creux du virage, soit au plus proche des maisons.** Imerys prétend que l'autoroute masquerait le site et fournit des images trompeuses : arbres qui n'existent pas, reliefs inexistantes : en réalité l'autoroute ne va cacher que 4 mètres des hangars sur les 20 mètres de haut qu'ils feront, et rien de pourra pousser dans le talus enroché de l'autoroute.

**Nous avons choisi de vivre à la campagne et personne ne saurait accepter de voir une usine se monter sur le seuil de sa porte.**

## LES ELEMENTS MANQUANTS

Nous attendons une étude de la faune et la flore locale ainsi que de la zone humide, ainsi qu'une véritable étude acoustique complète et exhaustive car le relief existant amplifie le bruit. Un engagement doit être pris avec des pénalités si les critères sont dépassés. Imerys ne nous a pas non plus communiqué la pré-étude paysagère ni la pré-étude sur les émissions atmosphériques, bruit et vibrations qui devaient être fournies en février 2024.

## SUR LE PROJET

De façon plus globale, il est établi que l'industrie minière provoque des dégradations irréversibles des milieux, et est celle qui génère le plus de déchets et de conflits. Faire une mine ici ne fera pas stopper les conditions abominables dans lesquelles les mines opèrent dans d'autres pays. Aucune souveraineté ne sera jamais atteinte, car de très nombreux métaux entrent dans la composition des batteries, et nous ne disposons pas de toute cette diversité de métaux. Aucune certitude que le lithium produit sera bien réservé à la France. L'argument de l'emploi mis en avant par Imerys est un leurre : nous pouvons créer de l'emploi sans risquer de détruire la planète. Le passé minier a laissé des stigmates encore visibles aujourd'hui dans nos sols et notre eau. Veut-on réellement recommencer, sur une échelle beaucoup plus importante ? L'électrification des véhicules est-elle vraiment la solution ? Sobriété, mobilité...

**Autant de questions qui devraient être préliminaires et constituer le fond du débat.**

Viser la diminution des gaz à effets de serre, mais ne plus avoir d'eau potable ni de terre assez saine pour se nourrir ne résoudra rien. Les effets néfastes du « remède » sont bien supérieurs à ceux de la maladie.

## NOS PROPOSITIONS

Nous demandons de véritables explications concernant les différents sites étudiés car les points abordés sont trop succincts et les raisons fondamentales ne sont pas évoquées. Par exemple pour le site de Lapeyrouse : Imerys évoque un manque de place et aucun accès direct : nous le contestons ; par exemple, le bois des Sauzaies, le long de la ligne de chemin de fer, offre une surface suffisante et relativement plate, relativement éloignée d'habitations, un accès par canalisations plus court de moitié par rapport à la Fontchambert, et une sinuosité de la route similaire à celle allant à la Fontchambert. La zone est vaste : quel site exactement à Lapeyrouse Imerys a-t-il étudié ? Plusieurs sites ont été rejetés, pour des raisons qui ne sont pas clairement détaillées et que l'on conteste.

**Il est très clair que le site de la Fontchambert représente la facilité et les moindres coûts pour IMERYS.** Imerys dispose de moyens considérables pour réaliser du terrassement si besoin ou rallonger une voie ferroviaire et ainsi **s'implanter sans gêner les habitants, dans le respect de ceux qui étaient là avant eux** – nous demandons qu'ils mettent en application ce qu'ils n'ont cessé de répéter : la concertation avec les parties prenantes. **Il est impensable qu'IMERYS ose imaginer imposer sa loi et s'installer aussi proche des habitations.**

- > Ce site pourrait être supprimé grâce à des canalisations allant directement au site de conversion.
- > Une ligne dédiée pourrait être mise en place pour relier leurs sites Echassières/Montluçon.
- > Raisonner la taille du site de chargement permettrait de trouver d'autres zones inhabitées et ainsi générer moins de nuisances pour les riverains.
- > Un rallongement de ligne ferroviaire pourrait être créé pour permettre l'installation sur un site suffisamment distant des habitations – relançant ainsi la recherche de sites d'accueil potentiels.
- > Au regard de la quantité de roche qui va être extraite et broyée à des centaines de mètres sous terre, nous attendons qu'IMERYS engage en surface des moyens appropriés pour terrasser et aplanir une zone déserte pour y implanter son site.

Si vraiment un tel site est nécessaire et inévitable :

- > La commune concernée devra l'accepter
- > Le site ne devra pas se situer à moins de 1500m des habitations en place
- > Une végétalisation existante devra être utilisée car la plantation d'arbres mettra des années avant d'avoir un effet. Des panneaux antibruit devront être mis en place, ainsi que des terre-pleins et des haies
- > Les bâtiments devront être isolés phoniquement et des filtres anti-poussières mis en place, notamment pour le chargement des wagons
- > Son empreinte au sol devra être réduite au strict minimum.

Dans l'hypothèse où St Bonnet de Rt serait malgré tout le choix définitif, nous demandons à Imerys de déplacer l'ensemble du site de chargement afin de s'éloigner des habitations le plus possible, tout en restant côté ouest de l'autoroute. Décalage au Nord/col de Naves ou Sud/Marais Sourillat **avec impérativement dans ce cas l'implantation de l'usine cachée derrière le bois existant.**

Les avantages sont nombreux :

- l'usine serait cachée par des parcelles boisées existantes avec des arbres de 30 mètres de haut et de l'autre côté par le terrain naturel (colline)
- les habitations les plus proches seraient à 1100 mètres
- nuisances sonores et risque amoindri de poussières inhalées par les habitants
- facilité d'accès direct via la départementale
- étude de sols réalisée
- accès sécurisé (pas d'arrêt de car pour les enfants) et moins de nuisances pour les riverains (pleine campagne, pas de résidence à proximité)
- l'éclairage nocturne du site sera moins impactant (distance, arbres, colline)
- aucun tracé de chemin de randonnée à modifier

## **CONCLUSION**

**L'existant doit être pris en compte et la volonté citoyenne ne peut être balayée. Seules les contraintes techniques d'une multinationale ne sauraient justifier le choix d'un site industriel.**

**Nous sommes convaincus qu'il est primordial de tenir compte des enjeux et aspirations du territoire. Trop de conséquences dévastatrices pour l'environnement, le tourisme, l'économie locale et les riverains de St Bonnet de Rochefort sont en jeu.**

**Ni le profit d'une multinationale ni un projet d'Etat ou encore un système dominant ne peuvent justifier d'une telle destruction.**

